



GUIDE PRATIQUE 2024-2025

Contact : Centre de Loisirs les Boud'choux

Téléphone : 04 67 39 39 50 ou 06 38 92 36 80

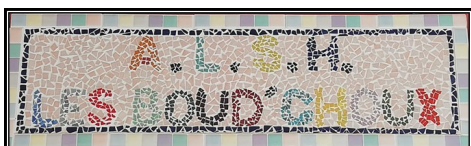
mail : clshboudchoux@wanadoo.fr

Présence de la Directrice au Centre :

Lundi et Jeudi : 9h - 16h30

Mardi et Vendredi : 7h30 - 12h

Mercredi : 7h30 - 13h30



Près de 130 écoliers, un regroupement scolaire avec la commune de Coulobres, 1 classe élémentaire (CP-CM2) à Coulobres et 4 classes (dont 2 maternelles) sur Espondeilhan...la dynamique autour de l'école et du centre de loisirs est bien réelle.

Pour cette rentrée 2024-2025 :

- 15 nouveaux élèves rentrent en petite section,
- Une nouvelle enseignante Mme JALBY en remplacement de Marina BOCCALETTI
- Une nouvelle répartition des classes du regroupement scolaire entre Coulobres (CP-CM2) et Espondeilhan,
- Un nouvel ATSEM Karl KARWITTER.

Ces éléments illustrent la dynamique que notre commune souhaite donner pour vos enfants, active et résolument tournée vers la formation et l'avenir. L'équipe municipale d'Espondeilhan souhaite apporter à chaque enfant les meilleures conditions d'apprentissage et lui proposer un accès privilégié aux activités éducatives, culturelles et sportives.

Cette politique éducative ambitieuse, va bien au-delà des strictes obligations des communes dans ce domaine.

Elle s'inscrit autour des grands axes prioritaires suivants :

· Un axe de développement annuel de moyens logistiques et matériels, de travaux d'entretiens et de sécurisation des bâtiments et de mise à niveau des moyens techniques tels les outils informatiques.

· Un axe de moyens humains avec des équipes et des professionnels spécifiquement dédiés au secteur de l'éducation. Deux ATSEM (Sandrine HUILLET-BRAX et Karl KARWITTER) sont mis à disposition dans les classes de maternelle de Mme Aude MONTANIER et de Mme la Directrice Aurélie CORDIER.

L'ensemble de ces actions se déclinant dans un partenariat étroit entre les enseignantes, les équipes éducatives, l'équipe du Centre de loisirs et les parents, en intégrant et en prenant en compte la diversité des temps de vie de l'enfant, leur articulation avec les heures de classe et l'importance des temps péri et extrascolaires.

Le but recherché est de rendre plus agréables et instructives les journées d'école et de loisirs.

À nouveau cette année, les programmes d'activités du centre de loisirs ont été remaniés afin d'être plus attractifs pour les enfants.

Cet été, le centre a tourné à plein régime et sa fréquentation a été encore plus forte.

Une augmentation du nombre d'enfants moins de 6 ans a été demandée à la PMI. 8 nouvelles places nous ont été accordées.

L'addition de ces actions doit permettre de donner dans les meilleures conditions, à chaque enfant d'Espondeilhan, l'accès à une offre scolaire, culturelle, sportive et de loisirs variée et de qualité. Chacun de nos élèves doit avoir les mêmes chances pour réussir à l'école mais également pour son épanouissement personnel.

Nous avons lancé le projet d'extension de l'école et la construction d'un nouveau centre de loisirs, adaptés à l'augmentation de population sur le village. Bien que les travaux n'aient pas encore commencé, le projet n'a pas été abandonné mais a simplement pris du retard. C'est donc des travaux qui débiteront dans le courant de l'année et qui vont impacter la circulation aux abords de l'école. Merci pour votre compréhension et votre civisme.

Cette année et pour la quatrième année consécutive, nous avons le plaisir de vous adresser ce « guide pratique » regroupant toutes les informations utiles pour vos enfants. Il vous accompagnera toute l'année afin de faciliter vos démarches administratives et vous éclairer sur les services périscolaires et extrascolaire.

Ce guide est *consultable et téléchargeable à tout moment sur le site internet de la commune*, rubrique Enfance et Scolarité. Il sera actualisé chaque année, en août.

Bonne rentrée à tous.



Christophe LLOP
Maire

• EXTRASCOLAIRE

Nous accueillons les enfants de la maternelle au CM2, durant les temps de vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Les plannings des activités sont en ligne environ 1 mois avant chaque période de vacances.

Diverses activités sont proposées (manuelles, artistiques, sportives) ainsi que des sorties.

L'accueil des enfants se fait **en priorité à la journée**, avec ou sans repas, mais aussi à la demi-journée, en fonction des places disponibles.

• PERISCOLAIRE

Nous accueillons :

– les enfants scolarisés à l'école «Le Petit Prince» au sein du restaurant scolaire,

– les enfants d'Espondeilhan et Coulobres scolarisés soit à l'école «Le Petit Prince», soit à l'école «Vigne et soleil» au sein des accueils périscolaires matin et soir.

LES HORAIRES

pour les jours de classe

7h30/9h : Arrivée échelonnée des enfants.

Nous leur proposons des activités calmes, des jeux, des puzzles, du coloriage, un coin lecture, des jeux de construction.

Ce temps leur permet de rentrer tout doucement dans la journée.

12h/13h30 : Temps de pause méridienne.

Les enfants de maternelle mangent à 12h sur du mobilier adapté.

Nos objectifs pédagogiques sont basés sur la découverte du goût, l'équilibre alimentaire ainsi que l'hygiène (brossage des dents après le repas *). **sauf en période Covid*

Si votre enfant a des intolérances alimentaires et/ou des allergies alimentaires, merci de bien vouloir le préciser sur la fiche sanitaire.

16h40/18h30 : Le soir, le départ se fait échelonné, selon l'arrivée des parents.

Plusieurs activités seront proposées aux enfants : activités manuelles, sportives, culturelles...

⇒ Merci de bien vouloir respecter l'heure de fermeture du Centre (18h30).

Sur les temps d'accueil du matin et du soir, les animateurs ont pour objectifs pédagogiques : le plaisir du jeu, la découverte culturelle et l'éveil à la créativité et à l'imaginaire.

Le mercredi

L'accueil se fait de 7h30 à 9h, ensuite les enfants partent en activités.

Ces activités variées sur des thèmes divers sont encadrées par 3 animateurs.

Le repas se déroule de 12h à 13h15, toujours les mêmes objectifs pédagogiques, la découverte du goût, l'équilibre alimentaire...

Cette année, une activité SPORT est proposé par le Foyer Rural, aux enfants présents au Centre de Loisirs le mercredi matin :

- Eveil Corporel pour les 3-6 ans
- Multisports / Eveil corporel pour les 6-10 ans

Les enfants seront accompagnés à la salle des fêtes par les animatrices.

Un supplément de 2€ sera demandé pour l'activité.

LES INSCRIPTIONS

Au début de chaque année scolaire, un dossier d'inscription est établi et doit être déposé au Centre de Loisirs. Il comporte les renseignements nécessaires à la prise en charge de l'enfant.

En cas de demande d'inscription en cours d'année scolaire, le dossier doit être établi préalablement au moment de l'accueil de l'enfant.

Tout DOSSIER INCOMPLET impliquera le refus de la prise en charge de l'enfant dans les structures municipales.

Aucune inscription ou modification ne sera prise en compte par le Secrétariat de la Mairie.

Les inscriptions pour l'ensemble des accueils et Cantine se font sur internet :

- 1/ <https://espondeilhan.fr>
- 2/ Onglet « enfance et scolarité »
- 3/ Choix « réservation carte + »
- 4/ Mettre l'identifiant fourni à l'ouverture de votre compte famille et créer un mot de passe.
- 5/ Suivre le « guide utilisation carte + » fourni avec votre identifiant

⇒ *Le Guide est également consultable sur le site internet de la commune.*

Aucune réservation, modification ou rajout ne pourra être fait sur le portail ou par téléphone. Merci d'envoyer un mail au centre de loisirs.

Les paiements peuvent se faire en ligne par CB, en espèces ou en chèque au secrétariat de la mairie.

Pour le périscolaire et Cantine : les réservations se font uniquement sur internet **au plus tard le lundi soir (avant minuit)** pour les accueils de la semaine suivante.

Pour la garderie matin et/ou soir : inscription obligatoire et payante.

Pour l'extrascolaire : uniquement sur internet et pendant une période définie sur le dépliant des activités envoyé par mail, avant chaque vacance scolaire.

Les réservations du centre de loisirs pendant les vacances scolaires seront ouvertes en priorité aux habitants d'Espondeilhan et de Coulobres.

En raison d'une forte augmentation de la fréquentation du centre de loisirs pendant les vacances scolaires, les inscriptions aux familles des autres villages seront possibles uniquement aux familles fréquentant déjà la structure avant l'été 2022. Aucune nouvelle famille ne sera acceptée.

De plus, **les inscriptions à la journée seront prioritaires.**

A la fin des périodes d'inscriptions indiquées sur le dépliant, il n'y aura pas d'annulation possible des réservations (sauf sur présentation d'un certificat médical).

Les inscriptions aux sorties sont définitives, il ne sera accordé aucune annulation.

Dans tous les cas et quelque soit le motif d'annulation, chaque repas commandé sera facturé aux parents.

Les inscriptions ou modifications hors-délais, ne pouvant être faites en ligne sur le 'portail famille', se feront uniquement auprès de la Directrice du Centre de Loisirs, par mail ou aux horaires suivants :

Lundi et Jeudi : 9h00 - 16h30
Mardi et Vendredi : 7h30 - 12h
Mercredi 7h30- 13h30

LES INSCRIPTIONS

- **CANTINE et GARDERIE** matin et soir :

Pour des raisons d'organisation et d'intendance, les repas et les accueils matin et soir non réservés dans les délais seront facturés :

7 € le restaurant scolaire,

1.50 € l'accueil du matin, 2 € l'accueil du soir.

Les MENUS de la Cantine sont affichés à l'entrée du centre de loisirs et consultables sur le site internet de la commune et sur l'application illiwap rubrique « Autres services ».

Les inscriptions aux activités périscolaires et extrascolaires se font par PRÉ-PAIEMENT. Vous devez donc créditer votre « compte famille » pour pouvoir réserver.

TOUTES LES RÉSERVATIONS SONT PAYABLES À L'AVANCE.

Aucune réservation ne pourra être faite si votre compte n'est pas suffisamment crédité.

- **SERVICE MINIMUM** en cas de GREVE ou d'ABSENCE des enseignants :

En cas de grève des enseignants, un service minimum d'accueil des enfants sera mis en place par la mairie.

Afin d'organiser au mieux l'accueil, les parents devront informer au plus vite le Centre de Loisirs la Mairie de la présence ou non de leurs enfants, même si ce dernier a déjà été inscrit sur le site.

En cas d'absence d'un enseignant, les enfants dont les deux parents travaillent seront répartis dans les autres classes.

Aucun service minimum ne sera organisé ce jour-là.

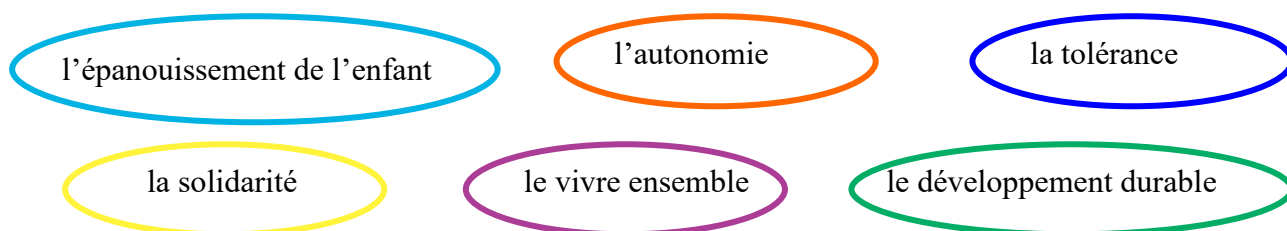
*Le règlement de fonctionnement du Centre de Loisirs « Les Boud'choux »
est consultable à tout moment
sur le site internet de la commune, rubrique « Enfance Jeunesse ».*

LE PROJET PEDAGOGIQUE

Espondeilhan est en regroupement pédagogique avec la commune limitrophe de Coulobres et compte donc plus de 130 enfants sur les 2 écoles.

Le projet pédagogique est à la fois un outil de travail et un contrat entre les différents intervenants. Il présente les orientations pédagogiques et les moyens mis en œuvre par la directrice et l'équipe d'animation afin d'atteindre les objectifs éducatifs visés par l'organisateur.

Les grandes valeurs du projet éducatif sont :



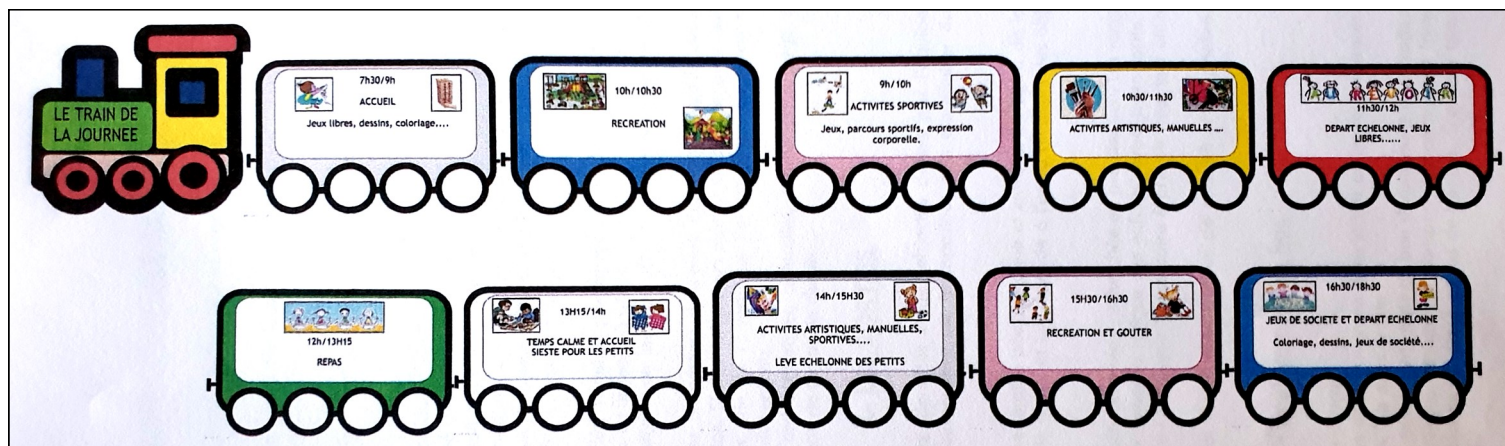
Le Projet Educatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes éducatifs. Il définit le sens de ses actions. Concernant la commune d'Espondeilhan, les objectifs éducatifs sont les suivants :

- Favoriser le développement physique, intellectuel et social de l'enfant
- Sensibiliser l'enfant à la notion de citoyenneté et au respect de l'environnement
- Proposer une offre de loisirs diversifiés et accessible à tous en privilégiant les activités de découvertes artistiques, sportives, culturelles
- Favoriser une relation de confiance avec les parents,
- Rendre les jeunes, acteurs de leur projet en s'impliquant sur leur territoire.

Afin de répondre au projet éducatif, l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs a fait le choix de cibler son action autour de 5 objectifs :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Favoriser l'autonomie de l'enfant
- Développer le sens de la citoyenneté
- Proposer une offre de loisirs diversifiée et accessible à tous : art, sport, culture
- Sensibiliser les enfants sur le respect de l'environnement

Le train de la journée : journée type à l'accueil de loisirs



CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2024-2025

Service-Public.fr

FAMILLE



MÉTROPOLE

Vacances scolaires 2024-2025



Zone A

Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B

Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C

Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse.

Corse

Bastia, Ajaccio.

	Zone A	Zone B	Zone C	Corse
Rentrée des élèves	Lundi 2 septembre 2024			NC*
Vacances de la Toussaint	Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024			NC
Vacances de Noël	Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025			NC
Vacances d'hiver	Du samedi 22 février au lundi 10 mars 2025	Du samedi 8 février au lundi 24 février 2025	Du samedi 15 février au lundi 3 mars 2025	NC
Vacances de printemps	Du samedi 19 avril au lundi 5 mai 2025	Du samedi 5 avril au mardi 22 avril 2025	Du samedi 12 avril au lundi 28 avril 2025	NC
Vacances d'été	Samedi 5 juillet 2025			NC

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

Les élèves n'auront pas classe le vendredi 30 mai 2025 et le samedi 31 mai 2025.

* Informations non connues

À noter

Retrouvez le calendrier scolaire de votre département sur le simulateur de Service-Public.fr.

L'EQUIPE DES ANIMATEURS AU CENTRE DE LOISIRS



Blandine SALES-JOULIÉ
Directrice du Centre de Loisirs



Julie NOUGARET
Adjointe du Centre de Loisirs



Karl KLAWITTER
ATSEM / Animateur



Sandrine HUILLET - BRAX
ATSEM / Animatrice



Sylvie FLOUET
Animatrice



Steven DOUTREMER
Animateur
(jusqu'aux vacances de Toussaint)



Michèle BARRET
Animatrice



La salle du centre de loisirs



La cantine